

LES MOTTES CASTRALES EN ALSACE

Quelques compléments

Bernhard METZ

Dans l'article paru sous ce titre dans les deux dernières livraisons de la *Revue d'Alsace*, Joëlle Burnouf souligne à plusieurs reprises le caractère provisoire de ses hypothèses et la relativité de ses conclusions. C'est qu'en fait le sujet est trop vaste pour être traité de façon définitive dans le cadre d'une thèse de troisième cycle, en raison non seulement du grand nombre de sites concernés, mais aussi de la difficulté de les appréhender comme il convient.

Joëlle Burnouf a jeté le manteau de Noé sur le fait qu'en Alsace presque aucun historien ou archiviste ne sait que *Bühl* signifie motte, que par suite ce mot est régulièrement mal rendu (ou omis) dans les inventaires et les études parus en français, et qu'il ne figure dans aucun index des matières. C'est dire la difficulté de rechercher des mottes dans les sources et la littérature alsaciennes. Aussi bien J. Burnouf n'a-t-elle pas attaqué le problème par ce bout ; en bonne archéologue, elle est partie du terrain, et n'a demandé aux textes, pour l'essentiel, qu'une "documentation historique" (selon l'horripilant vocabulaire des archéologues) relative aux sites qu'elle avait repérés sur place, ou sur les cartes anciennes. Cette méthode implique le risque de laisser échapper les mottes tôt disparues (qui n'ont laissé de traces que dans les textes), celui de confondre deux sites voisins (ou de nom voisin : voir ci-dessous Alschwiller et Ungersheim), et de façon générale celui de sous-exploiter les sources écrites consultées, faute de les étudier pour elles-mêmes et dans leur propre contexte.

Il faut toutefois préciser que la méthode inverse – partir du dépouillement des sources écrites – outre qu'elle serait "contre nature" pour un archéologue, aurait pris un temps infini. Or le système universitaire français incite bien davantage à conclure rapidement qu'à approfondir son travail et à peaufiner le détail. C'est le privilège de mes recherches sur les châteaux-forts alsaciens que, les ayant menées hors de toute contrainte universitaire, j'aie pu prendre le temps de rassembler un matériel qui est loin d'être complet, mais qui me permet d'apporter quelques compléments et quelques rectifications au travail de J. Burnouf, et ceci à sa propre demande. On conviendra au demeurant qu'il n'est pas fréquent de voir un chercheur pousser l'honnêteté intellectuelle et l'objectivité scientifique jusqu'à offrir spontanément la parole à un contradicteur notoire.

A) Précisions sur quelques mottes connues (1)

Alschwiller (p. 21) : jusqu'au XIV^e siècle, le même nom d'*Alswilr* désigne Alschwiller et Orschwihr, d'où d'innombrables confusions, bien que Walter et Barth aient tiré les choses au clair autant qu'elles peuvent l'être (2). Toutes les mentions d'un château à *Alswilr* se rapportent à Orschwihr. Celui d'A. n'apparaît jamais dans les textes (la source de 1289 se rapporte à Hartfelsen/Hertenfels près de Freundstein). Quant à Saint-Georges d'A., rien ne prouve que ç'ait été une chapelle *castrale*.

Baldenheim (p. 14) : *Bühl zu B.* aux Rathsamhausen zum Stein en fief wurtembergeois depuis 1416 (3).

Banvillars (p. 32) : en 1332 n'est cité qu'un fief non spécifié ; le château n'apparaît qu'à partir de 1411 (4).

Bavilliers (p. 31) : en 1333 n'est cité qu'un fief non spécifié ; le Castellet n'apparaît que peu avant 1426 (5).

Beinheim (p. 17, 20) n'est au margrave de Bade que depuis environ 1400. La première mention sûre du château est de 1359, ou à la rigueur 1330 (6) ; celle de 1226 est très douteuse (7). Au XIV^e siècle, le château est aux Fleckenstein en fief des landgraves de Basse-Alsace.

Bischwiller (p. 20, 21, 29) : il faut distinguer la *Wasserburg* disparue de Tiefental (au pied Nord de l'église protestante de B.), qui n'est citée que depuis le XV^e siècle, de la motte de Diefwiller (voir ce nom), que des mentions du XIX^e siècle situent à tort au ban de B.

Biss (p. 29, 37) n'apparaît qu'en 1367 comme *castrum dictum Bis prope villam Züllisheim* (8). Le *castellum Züllisheim* commencé en 1292 (9) n'est en aucun cas Biss, mais soit l'enceinte du village, soit le château figuré avec trois tours rondes sur un plan de 1624/48 (10). Ce même plan suggère que Biss est une motte ovale, mais ne le prouve pas.

Blotzheim (p. 4, 30) : la "motte de B." est en réalité le tumulus hallstattien du Liesbühl, au ban de Saint-Louis-la-Chaussée (11).

1) Les indications de pages entre parenthèses renvoient à RA 111, 1985.

2) BARTH, s.v. ; Th. WALTER, "Orschweier", in *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Literatur in Elsass-Lothringen* 22, 1906, p. 37-75. – La mention de 1289 in WILHELM, *Corpus* (n. 154) V p. 308 n° N 412, cf. RBS II 2251. Voir la liste des titres abrégés p. 79.

3) ADHR E 375, 359 ; cf. ADBR Q 5660 et AN K 2333/1 (cités d'après les inventaires).

4) ADHR 1 C 25 f° 50 ; cf. SCHAEDELIN, p. 51-54.

5) Comparer L. STOUFF, *Le livre des fiefs alsaciens mouvant de l'Autriche*, 1910, p. 25, avec SCHAEDELIN, p. 54.

6) AD II 230 n° 1090 (1359) ; GA, B I 15 f° 15 (1330, selon un inventaire d'archives du XVIII^e s.).

7) F.J. HIMLY [et coll.], *Atlas des villes médiévales d'Alsace*, 1970, p. 50, sans source.

8) AM Mulhouse I 182.

9) MGH SS XVII 220 ; chez le Dominicain de Colmar, *castellum* désigne régulièrement une petite ville fortifiée.

10) ADHR Grand document 105 (anc. 2E 193), publié par SALCH 352 avec une datation erronée et une cote périmée.

11) *Gallia* 32, 1974/2, p. 369-71 et 34, 1976/2, p. 382-84 ; RA 105, 1979, p. 9-11.

Breitenheim (p. 22) : en l'absence de toute mention écrite, il est arbitraire de dater ce château d'après 1361. La disparition du village n'est guère datable non plus : la fourchette proposée par Humm (1392-1480) est déjà trop étroite.

Bourgheim (p. 14) n'est pas une motte, mais un cimetière fortifié. Le clocher roman a une porte barricadable aux deux niveaux inférieurs. Le cimetière est toujours en usage, et son fossé se reconnaît encore au Sud.

Butenheim (12) (p. 22) : le village disparaît avant 1394 (13), mais un nouveau pléban est encore nommé en 1519 (14). La reconsécration de l'église en 1470 n'a évidemment pas signifié son abandon (15).

Courtavon (p. 18) : la mention d'un *ober wasserhaus* dans des lettres de fief à partir de 1459 (16) implique l'existence d'un château inférieur dont, faute de mentions plus précises, on ignore les possesseurs. Comme on ne sait pas davantage quand les deux édifices ont été bâtis et abandonnés, l'hypothèse d'un transfert de site est prématurée.

Delle (p. 20, 21, 27) : le texte de 1232 (17) ne parle pas d'un château, mais d'un projet d'*oppidum*, qui avortera (18) ; la ville n'est attestée que depuis 1284. Dans un angle de son enceinte subsistent quelques vestiges d'un château attesté depuis 1320 (19) : ce n'est en aucun cas une motte ; on l'appelle d'ailleurs *la Roche*. Cependant Jean-Guillaume de Delle, mort avant 1394, possédait *ze Tattenriet ain buhel mit graben* (20), qu'on pourrait peut-être localiser à l'aide d'un renouvellement de 1737 (21) et de la carte de Régemorte, qui figure une sorte de tertre entre D. et Joncherey, sur la rive droite de l'Allaine (22).

Diebolsheim (p. 20) : en 1422 il n'est question que du village, mais en 1433 les Andlau baillent à un habitant de D. *unsern Buhel mit allem Baw ... zu Düboltzheim gelegen* (23).

Dieffentahl (p. 30) : l'existence d'une motte est plus que douteuse (24).

12) Voir maintenant J. BURNOUF et coll., *Butenheim, une motte castrale en Alsace. Bilan de quatre campagnes de fouilles archéologiques*, ASHS, n° spécial, 1986, 188 p., ill.

13) ADBR J Andlau 62 (il n'est plus appelé *Dorf* mais *Dorfstatt* = emplacement de village) ; merci à J.J. Schwien d'avoir attiré mon attention sur cette source.

14) ADHR H Schoenensteinbach 7/13.

15) Comme l'affirme ridiculement WERNER in *BSIM* 1914, p. 303.

16) ADHR 1 C 25 f° 607-610.

17) AD I 366-67 n° 463.

18) H. FEIN, *Die staufischen Städtegründungen im Elsass*, 1939, p. 52.

19) ADHR 1 C 25 f° 824.

20) ADHR 1 C 47 f° 45v, communiqué par J.J. Schwien, que je remercie.

21) ADHR E 3248 : "derrière la motte" p. 7 ; "sur le Paquis de la motte dessous le Gibet" p. 26 ; "sur les cantons du Paquis de la motte ... bouttant de bise sur les Esserts communaux" p. 40 ; p. 7 et 70 renvois au précédent renouvellement de 1692.

22) Saint-Mandé, cartothèque de l'IGN, chemise 211 : carte d'Alsace par Régemorte, manuscrite, en couleurs, éch. env. 1/22000e, début du XVIIIe s. Pour le Sundgau existent deux versions, l'une en deux feuilles, l'autre en une seule feuille de format double ; la seconde est souvent plus précise, mais ce détail-ci provient de la première.

23) RUB III 151 n° 239 (1422) ; ADBR J Andlau 94 (1433).

24) *Annuaire de la soc. d'hist. et d'archéol. de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai* 14, 1980, p. 159.

Diefwiller (p. 22, 37) : ce village disparu étant aux confins de trois bans, sa motte est attribuée selon les auteurs à Gries, Bischwiller ou Kurtzenhausen, d'où des confusions infinies. Dietrich Kember [von Molsheim] tient en fief de l'évêque Johann (1306-28) *in villis Wilr et Gries unum donum [sic] et collem in eo* (25).

Dossenheim/Zinsel (p. 26) n'est pas une motte, mais un cimetière fortifié (26).

Eguisheim (p. 20, 26) : les mentions du XI^e siècle s'appliquent à Hohegisheim (27). Le château octogonal en ville n'est cité que depuis le XIV^e siècle (28). D'après son architecture, il n'est pas antérieur à 1200, et je ne vois rien qui permette d'affirmer qu'il succède à une motte. La chapelle néo-romane qui le dépare ne remonte qu'à 1894. L'église paroissiale (filiale à l'origine) est proche du château, mais rien n'autorise à y voir une ancienne chapelle castrale (29).

Ernwiller (p. 22) est une faute de lecture pour Ennwiller, village disparu près de Schweighausen/Thann, qui n'a jamais eu de château (30). La motte citée sous ce nom n'en est pas moins réelle, mais il faut lui laisser, faute de mieux, son nom traditionnel d'Altschloss (31).

Folgensbourg (p. 22, 31) a peut-être eu un château (32) mais il n'est en aucun cas identique au Zollbüchel; ce dernier, à la limite des bans de F., Wentzwiller et Hagenthal, est en réalité Münchenstein (voir ce nom).

Friesen (p. 30) : le château, d'ailleurs très modeste, était situé *in dem dorf* (33); il ne peut donc être identique au Goldigberg, que celui-ci soit une motte ou non (34).

Grandvillars (p. 30) : la motte conservée n'est identique ni au château en ville, sans doute cité depuis 1293, ni apparemment au *castrum de Vilario* mentionné uniquement en 1360. Parler de transfert de site dans ces conditions est arbitraire (35).

Gries (p. 14, 22, 37) : voir Diefwiller.

25) ADBR G 377 f^o 128r (copie du XV^e s.) : *Wilr* est Diefwiller ; *donum* est sans doute une faute de copie pour *dumum* (taillis, *hurst*) ; *collis* traduit *Bühl*.

26) Démonstration in *EA* 4, p. 2446-48.

27) Chr. WILSDORF, "Le château de Haut-Eguisheim jusqu'en 1251 (régestes)", in *RA* 106, 1980, p. 21-36.

28) ADBR G 377 f^o 89v.

29) Sur cette église cf. (outre BARTH, s.v. qui ne dit rien d'une chapelle castrale) Chr. WILSDORF in *Bull. de la Cathédrale de Strasbourg* 15, 1982, p. 127-30.

30) C'est une série de lettres de fief (ADHR 2 E 211/3) qui, en se recopiant mal l'une l'autre, ont donné naissance à la légende; sur le village cf. WERNER in *BSIM* 1914, p. 568.

31) Cf. [F.J. WALLER], *Schweighausen*, 1870, p. 13-14, et *Reichsland* p. 24, s.v. *Altschloss*.

32) *HU* II/1 422 (*veste* mal localisée, 1361); D. SPECKLIN, *Carte d'Alsace* (1576).

33) *HU* II/1 p. 443 (1361); cf. ADHR 1 C 25 f^o 742v (1478).

34) R. & J. SCHWEITZER, qui ont fouillé le site, sont loin d'y voir une motte (*BMHM* 76, 1968, p. 25-46, et communication orale).

35) Pour les sources, voir dans ce volume le compte-rendu de E. AFFOLTER, P. PEGEOT & J.C. VOISIN, *L'habitat médiéval fortifié dans le Nord de la Franche-Comté*, 1986.

Guebwiller ("Burgstall") (p. 26) : le château actuel, dont la première mention est de 1270, n'est pas antérieur au XIII^e siècle (36). Rien n'indique qu'il succède à une motte. Comment savoir, d'ailleurs, si ce château que les ministériaux d'Ungersheim tenaient en fief de Murbach a été bâti par l'abbé ou par eux ?

Halde (p. 13, 14) est à supprimer (24).

Haldenburg (p. 20, 35) : l'évêque et l'empereur se disputent le château de 1198 à 1246 (37) ; on ignore qui l'a bâti. Comme la motte a été rasée par les Strasbourgeois en 1261 (38), il y a peu de chances que ce soit elle qui figure sur la vue de Mundolsheim en 1815.

Hausen (habitat disparu près de Schweighausen/Thann) (p. 22) : pourquoi attribuer au XIV^e siècle ce site dont on n'a aucune mention écrite ? Était-ce d'ailleurs une motte ? *Burgstall im Haegelen* (1763) signifie uniquement "ruine dans le bosquet".

Hegele (p. 13, 35) est à distinguer du château de Schiltigheim (*infra*) et semble plutôt lié au village disparu d'Adelshofen. H. n'est pas cité en 1392, mais sûrement en 1479, et peut-être dès 1374 (39) ; le nom reste à expliquer ; il peut être en rapport avec *Hag*, mais en aucun cas avec *Hügel*.

Heiligenstein (p. 14) : voir ce nom dans l'Encyclopédie de l'Alsace.

Heimsbrunn (et non Heimsprung, p. 14) : ce château est cité depuis 1399 (40) ; rien ne permet de l'identifier au *castrum Ermirsbuche* de 1289 (41). Pour y voir une motte, on n'a que le témoignage de Th. Walter (42), et à la rigueur la carte de Régemorte ; celle-ci localise une sorte de motte dans le coude du Steinbach au Sud-Ouest du village, et un autre château également sur la rive gauche du Steinbach, mais juste au Nord de la route de Masevaux (43).

Heiteren (p. 21) : en réalité, le texte de 1315 (44) parle uniquement du village et non du château. Celui-ci n'est pas mentionné avant le XVI^e siècle, et il reste à démontrer qu'il était sur motte.

Herbsheim (p. 14, 37) : ce que les dictionnaires écrivent de l'histoire de ce château ne repose sur rien, sinon peut-être sur une confusion avec Herbolzheim/Ortenau, voire Herbitzheim. En l'absence de toute mention écrite, on ne peut le dater.

Hexenberg (45) (p. 20, 34) : s'il est vrai qu'un habitat jouxtait la motte (p. 21), et même sinon, il est imprudent de la désigner du nom de Leuten-

36) P. BRUNEL, G. MEYER & Chr. WILSDORF in *Annuaire de la soc. d'hist. des régions de Thann-Guebwiller*, 9, 1970/72, p. 9-24.

37) *RBS* I 701, II 1161.

38) *MGH SS XVII* p. 107 ; *RBS* II 1635.

39) *AMS AA 68 (Briefbuch D)*, f^o 99 (*burg genant das Högel*, 1479) et 106 (*hoff und huse genant zu dem Hegene*, 1374).

40) *ADHR 1E 39/46*, f^o 21r.

41) *MGH SS XVII* p. 216 (copie du XVI^e s., nom sans doute déformé). Chr. WILSDORF, *Les comtes de Ferrette* (thèse de l'École des Chartes, dactyl., 1951), p. 176, suggère d'identifier *Ermirsbuche* à Hérimoncourt (Doubs).

42) *Elsassland* 12, 1932, p. 232-34.

43) Carte citée n. 22 ; le deuxième château ne figure que sur une des deux versions (Sundgau en 2 feuilles).

44) *RUB I* p. 222-26 n^o 311-315.

45) Sur ce site cf. *EA* 8, p. 4716-18.

heim, village distant de 1500 m – et qui au demeurant appartenait à l'Empire, non aux margraves de Bade; ceux-ci, d'ailleurs, n'existaient pas encore à l'époque d'occupation supposée de la motte.

Huttenheim (p. 14): voir ce nom dans l'Encyclopédie de l'Alsace.

Ichtratzheim (p. 14): ce château, situé à la limite du ban de Hipsheim (elle suit la Scher), est cité dès 1354: *ein acker hinder dem huse zu Uhtrazheim in Hypfensheim ban* (46). Mais la preuve qu'il était sur motte reste à faire.

Illfurth (p. 14, 31): il faut distinguer l'*oppidum* hallstattien du Britzgyberg de la motte du Kuppele, à la limite des bans d'I. et de Zillisheim, sur laquelle n'existe aucune source écrite – la mention de 1355 reposant sur une confusion de Tschudi (47).

Ingersheim (p. 14, 32): le château bâti vers 1220 est l'actuel *Hexenturm*; ce n'est pas une motte (48); le site envisagé par J. Burnouf (Dorfburg/Florimont) non plus (49).

Issenheim (p. 14, 25): la "motte" est un rectangle aux angles abattus, entouré d'un mur en grandes pierres à bosse du XIII^e siècle; sa première mention est de 1351 (50).

Leutenheim (p. 20, 34): voir Hexenberg.

Manspach (p. 14, 29): motte indatable en l'absence de toute mention écrite.

Marmoutier (p. 27): *das bürgelin* a été bâti peu avant 1391 par l'évêque Friedrich de Strasbourg (51). *L'Atlas* de Himly le situe (en pointillés!) dans l'angle Nord-Ouest de l'enceinte urbaine, qui s'interromprait à son emplacement et se raccorderait à son fossé (52) – disposition tout à fait impossible pour un château postérieur au rempart urbain, et qui n'est suggérée ni par le cadastre napoléonien, ni par le terrain (53). A plus forte raison la forme circulaire que *l'Atlas* donne à l'enceinte du château n'est-elle à comprendre que comme une représentation hypothétique ou symbolique d'un édifice dont le plan réel est inconnu. Or, à part cette forme circulaire, il n'existe aucun argument pour voir dans ce *bürgelin* tardif une motte.

Mauchenheim (et non Mauckenheim, p. 19, 22): je n'ai trouvé aucune mention de ce château. Clauss en allègue deux (1327, 1352), mais sans source; en 1352, en réalité, n'est cité qu'un noble de M. (54), ce qui est mauvais signe. La date de disparition du village reste inconnue: Humm ne donne que des indications contradictoires, naïvement événementielles (la peste) et sans source.

46) Chartrier de Niedernai (déposé aux ADBR, non classé), feuillet de parch. sans cote relatif aux cens de *hern Frideriches des Clettin selgen* (+ Fr. Klette) à Hipsheim en 1354.

47) A. BERNOULLI éd., *Basler Chroniken* VI, p. 254 & note.

48) EA 7, p. 4246-47.

49) A. GLORY, *La civilisation du néolithique en Haute-Alsace*, 1942, p. 173-74.

50) ADBR C 265/6.

51) ADBR G 131/7 & 589/8.

52) HIMLY (n. 7), p. 87.

53) Mon ami Th. BILLER, qui a étudié l'enceinte sur place, me dit qu'il a repéré un autre emplacement beaucoup plus plausible pour le château.

54) J. KINDLER von KNOBLOCH, *Der alte Adel im Ober-Elsass*, 1882, p. 54.

Meiwih (p. 22): la destruction du village en 1358 ou en 1444 (non 1572) par les Armagnacs n'est affirmée que par la tradition locale (55). La réalité semble plutôt que les habitants se sont peu à peu établis à Ammerschwih, qui avait l'avantage, entre autres, d'être fortifié.

Montreux-Château (p. 29): voir note 35.

Münchenstein (p. 22, 25) est le château du village disparu de München-dorf (56). Il est cité depuis 1436 (57). *L'Urbar* de Ferrette, que Stoffel date à tort de 1567, est en réalité de 1592 (58). Le péage qu'évoque le nom actuel de Zollbüchel n'est attesté par aucune source, et risque d'être purement légendaire. Voir Folgensbourg.

Nambsheim (p. 13): le château cité à partir de 1459 (59) n'a guère de chances d'être identique au *buhel* mentionné en 1303 (60) en liaison avec un péage sur le Rhin. Ce dernier à son tour, contrairement à ce que suggère Maag, est à distinguer du *theloneum inter colles et Rheni fluvium quod in vulgari zwischen Under-Büheln unde dem Rine nuncupatur* (1251) (61). Le pluriel (colles, Büheln) suffit à le démontrer. Rappelons qu'*inter colles* est le nom d'un doyenné de l'évêché de Bâle, au Nord-Est du Sundgau, entre Mulhouse et Hegenheim; ce nom reste à expliquer.

Orschwih (p. 14, 26): le château ne peut être daté par les mentions de la famille d'*Alswilr* à partir de 1245, ici d'autant moins qu'on ignore si celle-ci vient d'O. ou d'Alschwiller (voir ce nom). Lors de sa première mention en 1334, il appartient à la famille d'Andlau (62). La chapelle Saint-Nicolas, devenue église paroissiale en 1550 (63), n'a jamais eu avec le château d'autres rapports que de proximité.

Osthausen (p. 18): en attendant que les archives de la famille Zorn de Bulach soient accessibles (64), on n'a aucune mention médiévale des deux châteaux. Il est donc prématuré, ici aussi, de parler de transfert de site.

Ottonsbühl (p. 13) n'a jamais porté un château; du moins aucun texte et aucun vestige ne permettent-ils de le supposer. N'oublions pas que *Bühl*, avant de signifier "motte", a le sens de "colline", et que presque chaque commune d'Alsace possède dès le Moyen Age un ou plusieurs lieux-dits en *bühl* (65).

Pulversheim (p. 14, 18): en l'absence de toute mention écrite avant 1510, la datation "avant 1324" est arbitraire (66).

Rantzwiller (p. 14, 31, 32): impossible de dater cette motte, faute de mentions écrites.

55) WERNER in *BSIM* 1921, p. 115-16.

56) P. GANGLOFF, "Münchenstein", in *ASHS* 1957, p. 36-40.

57) ADBR C 274/120; cf. aussi ADHR 1 C 25, f° 800-804.

58) Le passage concernant Münchenstein est cité in *Basler Zeitschrift für Geschichte* 49, 1950, p. 125 n. 67, et arbitrairement remanié par P. STINTZI in *ASHS* 1959, p. 138.

59) ADHR 1 C 25 f° 903-908, 137-139, 561.

60) *HUI* 6, avec notes de l'éd. R. MAAG.

61) R. THOMMEN éd., *Quellen zur Schweizer Geschichte aus österreichischen Archiven* I, p. 36-37 n° 57; *Regesta Imperii* V/1b n° 4558.

62) ADBR J Andlau 27.

63) WALTER (n. 2), p. 46-53.

64) Déposées aux ADBR, elles sont en cours d'inventaire.

65) Ch. SCHMIDT, *Topographie rurale du Bas-Rhin*: BNUS, Ms. 3861 (lieux-dits datés, classés par communes); STOFFEL, p. 80-82.

Ratzwiller (p. 14, 32) n'est pas une motte, mais une vaste enceinte de terre, apparemment prémédiévale (67).

Recouvrance (p. 14) est déjà cité, comme *hus*, en 1376 (68).

Reichshoffen (p. 28) : en 1232, il n'est question que du village (69) : l'enceinte urbaine ou (plus probablement) le château existe déjà en 1273, puisqu'à cette date le duc confère un fief castral à desservir à R. (70).

Roeschborn/Ruschburn (p. 22) : le château existerait déjà en 1292 (71).

Saint-Germain-le-Châtelet (p. 11) : voir note 35.

Saint-Pantaléon/Vierthurn (p. 17, 21) : une légende tenace veut que Wissembourg ait été entouré de quatre prieurés fortifiés remontant au XI^e siècle. Il n'en est rien. La première mention de Saint-Pantaléon est de 1257 : *in monte Quattuor Turrium* (72) – encore n'est-il pas bien sûr que ces quatre tours soient à usage militaire ! *A fortiori* y a-t-il tout lieu de douter qu'elles aient été sur motte (73).

Saint-Rémy (p. 17, 21) est la seconde de ces forteresses abbatiales. Un oratoire Saint-Rémy est bien consacré avant 810 (74), mais la fortification (*sine vesten ... zu sancte Remyge*) n'est attestée que depuis 1349 (75). Les rapports relatifs à sa fouille (malheureusement interrompue avant d'avoir apporté des résultats décisifs) ne la décrivent pas comme une motte (76).

Scharrach (p. 14, 31) : pourquoi dater la motte du XIV^e siècle, alors que des chevaliers de Sch. (ministériaux de l'abbaye d'Erstein) sont attestés dès 1227, voire peut-être 1194 (77) ?

Schiltigheim (p. 14) : voir Hegele et ci-dessous, chapitre B).

Schirhoffen (p. 30, 32) n'est encore qu'une ferme isolée (*der Schuerhof*) en 1401 (78). Le village n'apparaît qu'après la guerre de Trente Ans, et le *Schloessel* qu'au XVIII^e siècle (79). Son site est un rebord de terrasse, rien ne permet d'y voir une motte.

Schoenau (p. 14, 17) : le château est partagé entre deux frères de Schoenau et leur soeur en 1333, non sans mal (80) ; en 1444, il est déjà en ruine (81).

66) On ne peut se fier à E. HIRSINGER, *Chronique de Pulversheim*, 1977.

67) R. FORRER, "Des enceintes..." in *Bull. Soc. Cons. Mon. Hist.* 26, 1926, p. 20.

68) "Maison de Ruggenfrans" en trad. fr. : ADHR 1C 25 f° 683 ; cf. SCHAEDELIN, p. 102.

69) AD I 367 n° 464 ; RBS II 984.

70) J. de PANGE, *Catalogue des actes de Ferri III, duc de Lorraine*, 1930, n° 447.

71) Th. WALTER, *Das obere Illtal*, 1925, p. 107, sans source.

72) M. BARTH, *Der Rebbau des Elsass*, 1958, II, p. 150.

73) Les prospections de R. SCHELLMANN n'ont apporté aucun indice en ce sens : EA 11, p. 6585.

74) ZGO 73, 1919, p. 405.

75) *Mitteilungen des Historischen Vereins der Pfalz* 79, 1981, p. 176-77 n° 8.

76) *Archéologie médiévale* 7, 1977, p. 284 & 8, 1978, p. 296.

77) RBS I 678 (l'index identifie Scharlera à Scharrach), II 924 & 932.

78) *Regesten der Pfalzgrafen am Rhein* II n° 1215.

79) F. BATT, *Das Eigentum zu Hagenau* II, 1881, p. 553-563 ; AM Hagenau JJ 113 f° 340 (référence aimablement communiquée par M. Jean Vogt).

80) AMS III 133/6 et charte n° 938.

81) RUB IV 21 n° 66 (*bühel und burgstal*) ; sur la famille cf. W.H. FRESE, *Die Herren von Schönau*, 1975, 205 p.

Seltz (p. 28): en 1268, il n'est question que d'un *oppidum*; la première mention du château est de 1357 (82).

Spechbach (p. 30) est encore un de ces cas où il est prématuré de parler de transfert de site, car si la toponymie et le cadastre révèlent plusieurs sites (83), on n'a de textes que pour l'un d'entre eux, la motte de Niederspechbach (1241-XVI^e siècle) (84).

Spiegelburg (p. 11, 31) est bien une motte, sise devant la porte Sud de Rouffach (*Ringraventor*) (85); elle est peut-être identique au *propugnaculum... prope Rubiacum* de 1280 (86), et doit peut-être son nom au ministériel épiscopal W. de *Speculo* [zem Spiegel], témoin en 1183 (87). Mais expliquer ce nom par une *specula* romaine revient à admettre que l'édifice et son appellation se soient tous deux conservés du IV^e au XII^e siècle, ce que j'ai peine à croire.

Staffelfelden (p. 14, 30): que l'enclos du château soit dessiné rond sur une carte du XVIII^e siècle ne suffit pas à prouver qu'il s'agisse d'une motte. Un transfert de site n'est pas attesté non plus.

Truchtersheim (p. 30): la motte suggérée par le cadastre n'est pas à l'emplacement du CES (88), mais au Sud du bourg, au bord Est de la route de Wiwersheim (section B1, lieu-dit *Lehe*). En l'absence de textes, elle n'est pas datable. La réutilisation d'un site préhistorique reste à établir.

Uffholtz (p. 14): les recherches de D. Ingold ont révélé qu'il existe une seconde motte en aval de la première (89). Reste à répartir les mentions écrites (rares, tardives et imprécises) entre ces deux sites.

Ungersheim (p. 29): la mention de [vers] 1220 ne s'applique pas à U., mais à Ingersheim (voir ce nom). La "motte d'U." se nomme *Bittingheimer Schloss*, ce qui invite à la rattacher à un habitat disparu de Bittingheim – à vrai dire inconnu par ailleurs.

Vierthurn: voir Saint-Pantaléon.

Wangen (p. 26): la mention du château en 1216 est controuvée; il n'apparaît qu'après 1306, mais, vu son site, il est sûrement antérieur à l'enceinte urbaine, attestée en 1294 (90). En revanche, je ne vois pas pourquoi il serait

82) *SUB* II, p. 10-11 n° 17 et V, p. 357-58 n° 415.

83) A tout le moins la motte de Niederspechbach au Nord-Ouest du cimetière, *Brungartsburg* au Nord de la motte (au ban de Niederspechbach, mais près de la lisière d'Oberspechbach) et le *Schloss* d'Oberspechbach.

84) *RBS* II 1097 (1241); *ZGO* 7, 1856, p. 174 (1314); *HU* II/1, p. 451 (1361); *ADHR* 1C25 f° 741-743 (1361-1596).

85) Th. WALTER éd., *Urkunden & Regesten der Stadt Rufach* I, p. 162 n° 380; chronique de M. BERLER in *Code hist. et diplom. de Strasbourg* II, 1848, p. 91.

86) *MGH SS* XVII, p. 206.

87) *RBS* I, 616 (unique mention de la famille!).

88) Comme l'affirme SALCH, 315, en se référant à Baquol, qui la situe "à une petite distance du village", sans autre précision!

89) D. INGOLD, "Topographie historique du village d'Uffholtz" *Les cahiers de l'histoire d'Uffholtz*, 1986, p. 27-31, avec extraits du plan cadastral. Il est dommage que l'auteur, qui s'est livré à des recherches d'archives approfondies, ne donne pas de références plus précises. – Sur les "fouilles" de la seconde motte en 1954, cf. l'article en tous points lamentable de P. STINTZI in *L'Alsace*, 19 sept. 1954; je remercie M. D. Ingold de me l'avoir signalé.

90) *ADBR* G 377 f° 154: *castrum Wangen* dans le livre de fiefs de l'évêque Johann (1306-28); *ADBR* H 2699/21: *oppidum W.*, 1294.

plus ancien que l'église, déjà paroissiale en 1202 (91). D'ailleurs peu importe ici, car la forme octogonale du château ne signifie pas davantage qu'à Guebwiller et Eguisheim qu'il ait été sur motte.

Wasserbourg (p. 14) : il ne s'agit pas de mottes (92).

Weiterswiller (p. 26), lors de sa première mention en 1421 (93), est aux Fleckenstein, que je ne qualifierais pas de "princes territoriaux". La forme arrondie de la parcelle du château sur l'ancien cadastre n'est pas un argument suffisant pour y voir une motte.

Westhoffen (p. 35) : dans le quartier aristocratique autour de l'église Saint-Martin, il y avait au moins deux tours, acquises par les Müllenheim en 1383 et 1385 (94). L'une est certainement la future Rosenberg, mais peut-on vraiment dire qu'elle est sur motte ? N'a-t-on pas simplement remblayé entre tour d'habitation et fausses-braies lors de la construction de celles-ci ?

Wissembourg (p. 17, 20, 21) : voir Saint-Pantaléon et Saint-Rémy.

Wittenheim (p. 28) : il est vrai que le château n'apparaît que lorsque Johann Ulrich vom Hus en fait oblation à l'Autriche en 1322 (95), mais peut-on en conclure qu'il vient juste d'être bâti ? Il a pu exister pendant des siècles à l'état allodial ; la fondation de Schoenensteinbach par un chevalier de Wittenheim au XII^e siècle (96) me semble un indice en ce sens.

Woerth/Sauer (p. 14) apparaît en 1265 comme *Nidern Werde daz huz* (97) et existe en fait dès 1232, date à laquelle est nommé le *castrum superioris Werde* (Woerth/III) (98). La forme de la parcelle du château donne assurément à penser, mais ne suffit pas à prouver l'existence d'une motte.

Zillisheim (p. 29) : voir Biss.

Zollbüchel (p. 13, 31) : voir Folgensbourg et Münchenstein.

B) Quelques mottes de plus

La thèse de J. Burnouf était déjà rédigée quand j'ai eu connaissance des mottes suivantes. En général, je les ai trouvées en cherchant autre chose, la plupart dans les sources écrites, quelques-unes aussi dans les cartes anciennes ou la bibliographie locale. Certaines sont hypothétiques, d'autres bien assurées ; mais les vérifications au cadastre et sur le terrain restent à faire dans la plupart des cas.

91) Mention d'un *plebanus* : SUB I, p. 117 n° 141.

92) B. METZ, *Dix châteaux des environs de Soultzbach* (= Bull. de l'association pour la sauvegarde de l'architecture médiévale 5, 1978), p. 32, rectifiant SALCH, p. 292.

93) GA C 2 (*Kopialbuch A*) f° 58v ; cf. ADBR C 304/164 (manque in *Regesta Imperii* XI/1). – En 1383, il n'est question que du péage (ZGO 70, 1916, p. m97 n° 158), et on peut spéculer à l'infini si c'est le château qui a suscité le péage ou l'inverse.

94) Archives de la famille de Müllenheim déposées aux AMS, chartes n° 40 & 43.

95) ADBR C 265/4.

96) S. DIETLER, *Chronik von Schoenensteinbach* (éd. J. SCHLUMBERGER), 1897, p. 12-22.

97) AD I, p. 452 n° 632.

98) RBS II 987.

Balschwiller ou **Uettwiller**: la carte de Régemorte indique une motte ronde entourée d'un fossé en eau entre B. et Enschingen (99), à un emplacement qui pourrait correspondre à celui du village disparu d'Uettwiller (100). Il n'est donc pas sûr que les mentions d'un château ruiné à Balschwiller au XVI^e siècle (101) se rapportent à ce site.

Battenheim: un des sièges du *Landgericht* de Haute-Alsace est *oberhalb Battenheim auf dem pühel* (102). Le *Hubel* de B., au Sud du village, près de l'*Altstrass*, a été fouillé en 1866 par Stoffel ; son rapport, en deux phrases, y voit une *specula* romaine (103). A vérifier !

Brumath: en 1319, le chevalier Symund Fürst von Brumath tient en fief landgraviaal sa "maison" de B. *in der matte über die Sorne ... mit ... allem dem buwe, der do uffé ist ... innewendig des grabens* (104); en 1321, le même hypothèque la *Fürstenmatt ... die da zühét eine site uffé die Sorne und die andere site uffén den bühel*; en 1342, le même pré est dit *in dem banne zu Brumat bi dem burgstal* (105); l'an d'après, Symund Fürst vend aux Lichtenberg *die matte und den Bühel, di do ligent an der Sornen* (106). Cette motte au bord de la Zorn est distincte des deux châteaux qui se trouvent à B. *intra muros* à la fin du XIV^e siècle (107). Il est oiseux de se demander si elle est identique à la *Grafenburg* du XII^e siècle, car celle-ci n'est attestée par aucun texte.

Chésau-Martin (186): en 1458, Jean de Montreux tient en fief autrichien *zu Chessaumartin der bühel* (variante : *zu Chessanch Mertin der büchel*) *und was dar zu gehört* (108). C.M. est un habitat disparu entre Frais et Chavannes-sur-l'Étang, ou près de Charmois (109).

Dettwiller: *anno [16]64 haben gnädige herrschafft den hohen Thurn auf dem buhel erbauen lassen ... [autre main:] 1681 hab ich solchen, weil mir stein mangelten zur kleinen Melckerey, wider durch Meister Rudi, so ihn auch gebauet, abbrechen lassen für 16 fl. mitt approbation meines gn. herren [von Rosen], weil ich in dem krieg wohl gesehen und erfahren, dass mann von solchem thurn aus keine Armee abhalten könne, auch mann länger darauff nicht Platz hatt, als bis der feind kommet* (110). Il s'agit probablement là de la

99) Cf. n. 22; la motte ne figure que sur la carte du Sundgau en une seule feuille.

100) WERNER in *BSIM* 1919, p. 87; R. SPECKLIN in *Revue géographique de l'Est* 3, 1963, p. 219, 230 et n. 56; STOFFEL, p. 561.

101) Carte d'Alsace de D. Specklin (1576); N. LIEB, *Die Fugger und die Kunst im Zeitalter der hohen Renaissance*, 1958, p. 264 (sources p. 446), référence que je dois à Th. Biller; STOFFEL, 24.

102) K. SCHADELBAUER, *Innsbrucker Archivnotizen zur Gesch. d. öst. Vorlande* 3, 1965, p. 12 (vers 1500).

103) *BMHM* 3, 1878, p. 22; STOFFEL, p. 262 (s. v. *Hubel*).

104) J.G. LEHMANN, *Urkundliche Geschichte der Grafschaft Hanau-Lichtenberg*, 1863, I, p. 89.

105) ADBR E 1594/1 & 8.

106) ADBR E 1703/1.

107) *SUB* VI 269-72 n° 510-12; la distinction est encore faite en 1702: Paris, Bibl. Mazarine Ms. 3236 (= ADBR 38 J 52 t. 1, p. 356 et suiv.) n° 24.

108) *AD* II 392 n° 1363; A. BEHRA, *Les trois Montreux*, 1929, p. 55; cf. SCHERLEN, p. 151; ADHR 1C 30/23, 1C 25 f° 521.

109) STOFFEL, p. 96 (deux localisations différentes).

110) ADBR E 5666 f° 3r; je remercie chaleureusement M. Jean Vogt de m'avoir signalé ce texte extraordinaire.

dernière réutilisation d'une motte à des fins militaires en Alsace.

Fegersheim : en 1530, Heinrich Zehender, membre du Conseil d'Offenburg, vend au chanoine Reinhard von Hanau-Lichtenberg *das Schloss oder Burgk Vegersheym mit husernn, Vorhoff, Stellen, den hohen reynn oder Buhel mit dem Grabenn darum gonnd ... gelegen by dem Dorff Vegershem ann dem wasser gennant die Andelo* (111). Un château (*hus ze Vegersheim*) existe déjà en 1311 (112). Mais il se peut qu'il y ait eu deux sites fortifiés distincts à F.

Frais (186) : en 1458, Jean de Montreux tient en fief autrichien *zu Fresz zwing und bann mit dem bühlgraben* (variante : *mit dem büchel, graben*) *und weyer die da seynd* (113). La carte de Régemorte indique une grande motte ovale entourée d'un fossé sec à l'Est du village, près du ruisseau (114).

Froeschkirchhof : le curé J.A. Siffer, archéologue, note vers 1860 que le lieu-dit F., à l'Est de Weyersheim entre le chemin de Herrlisheim et la Zorn, "est une élévation artificielle couverte de gazon et entourée d'un fossé d'enceinte ; l'opinion générale en fait un tumulus" (115). A vérifier !

Geudertheim : il s'y trouvait deux mottes appelées *des Wiriches buhel* (1390) et *der von Ohssenstein bühel* (1426) (116).

Gildwiller ou **Falkwiller** : le château appelé dans les sources tardives *das Wasserhaus zur Linden*, au ban de Falkwiller, se nomme parfois château de Falkwiller, mais plus souvent de Gildwiller. En 1401, Hans Ulrich vom Hus engage à Bride Reich *den dinghof ze Giltwilr mit dem puhel, Graben, zinsen*, etc., avec l'accord du duc d'Autriche, de qui il le tient en fief (117). Mais en 1409, Friedrich Cappler vend son alleu, *den Burgbühel den man nennet den Burggraben, gelegen ze Valkewilr* (118). Or c'est en fief de l'évêque de Bâle (au titre de la seigneurie d'Asuel), qu'après l'extinction des Cappler *das Wasserhaus zu Giltweyler mit dem bühel und wassergräben* passe aux Reinach (119), ce qui explique qu'on en trouve des plans à Porrentruy ; l'un deux indique ce qui pourrait être une motte entourée d'un fossé circulaire, mais semble contredit par le plan joint (120). Bref, les choses sont très embrouillées, il faut probablement distinguer plusieurs sites, et des recherches plus poussées s'imposent avant toute conclusion.

Les Gommiez (ou **Brebotte** ?) : Schaedelin classe sous Brebotte la mention suivante : en 1589, les Reinach investissent J. Ph. Werner de la motte de

111) ADBR H 3018/9.

112) ADHR H Schoenensteinbach 4/2 (c'est par erreur que la charte se trouve dans ce fonds).

113) Cf. n. 108.

114) Cf. n. 22 ; la carte du Sundgau en une seule feuille est plus précise.

115) Ms. conservé aux Arch. Par. de Weyersheim, p. 163 ; photocopie communiquée par M. Joseph Voltzenlogel, de Weyersheim, que je remercie très vivement. Sur le curé Siffer cf. EA 11, p. 6883.

116) Archives de la famille de Müllenheim déposées aux AMS, charte n° 50 (1390) ; ADBR E 1655/5 (1426) ; autres références in EA 6, p. 3366-67 ; pour la localisation des mottes cf. M. KNITTEL, *Histoire de Geudertheim* (en préparation).

117) ADBR C 265/15 ; trad. fr. : ADHR 1C 25 f° 917.

118) GLAK 16/121 (1409 V 31).

119) Th. WALTER, *Das Wasserhaus zur Linden bei Falkweiler*, 1913, 26 p., sans sources ; voir AAEB, charte 1528 IV 27.

120) AAEB B 237/38 Cappler n° 16 & 17.

Chessault-Martin et de la "moute dite les Gommiez", dont c'est l'unique mention. Je n'ai pas réussi à localiser le site, mais comme il est question d'un *Burggraben* à Brebotte en 1478 (121), c'est peut-être bien là qu'il faut chercher.

Hagenbach: en 1528, les Hagenbach ont en fief de l'évêque de Bâle, au titre de la seigneurie d'Asuel, *den Bühel mit dem graben, den man nent Burenfindes graben*, etc., à H. (122). Cette motte est à distinguer du château de H., qui est fief autrichien (123). C'est ici (et sans doute à Gildwiller) que l'hypothèse d'un transfert de site s'impose : tout en remplaçant leur motte démodée par une *Wasserburg*, les chevaliers locaux passent de la mouvance d'Asuel à celle des Habsburg, d'un pouvoir déchu aux maîtres de l'heure.

Hohbühl à Sierentz est décrit comme "un tumulus" haut de 4 m, d'un diamètre de 40 à 50 m à la base, entouré de "fossés formant un carré de 200 m de côté, renfermant une sorte de rempart entouré d'un second fossé très grand" (124). A vérifier !

Horbourg: en 1472, la seigneurie de H. perçoit un cens pour la motte, convertie en jardin (*ab dem burgbühel, ist ein gart*), qui semble proche de l'église paroissiale Saint-Etienne (125). Voilà qui remet en question la thèse selon laquelle les Horbourg auraient bâti leur château "dans les ruines du castrum romain" (126).

Illkirch: en 1646, les héritiers Wickersheim sont en procès avec la ville de Strasbourg au sujet du *bühel*, auquel semble lié le droit de patronat (*kirchensatz*) de l'église d'I. Le procès a peut-être commencé en 1571, en tout cas avant 1616 (127).

Koenigsbrücker Schloessel: Lempfrid le décrit comme une motte, Schaeffer (qui l'a fouillé et y a trouvé, semble-t-il, de la grise cannelée) comme une enceinte (128).

Largitzen: en 1320, l'écuyer Sifrid Wurant von Hirtzbach cède aux Hospitaliers de Soultz *den wiger ze Largizze und den Bühel und die hurst die dar uf stosset, zwüschent sante Georgen burne und dere kilchen* (129).

Niedernai: la base du donjon rectangulaire est romane (petit appareil régulier, très petites fenêtres en plein cintre). Elle a été emmottée – postérieurement, car les fenêtres sont murées.

121) SCHAEDELIN, p. 30 & 71-73, sans source ; pour la mention de 1478 voir peut-être ADHR 2E 163-169 ou les références données par BEHRA (n. 108), p. 59-60, et SCHERLEN, p. 151.

122) GLAK 19/63 (1528 V 15) ; sur le même fief (1528-1744) cf. AAEB B 237/38 Hagenbach 1-2.

123) *HU* II/1, p. 409-10 ; ADHR 1C 25 f° 306-309.

124) *BSIM* 33, 1863, p. 491-92 ; rien dans STOFFEL.

125) AN K 2311/2 n° 13 (censier de la seigneurie de Horbourg-Riquewihr, 1472) f° 92r. – L'église Saint-Etienne, distincte de la chapelle Notre-Dame citée par le même censier (f° 90r, 92v, 93v) n'est pas connue de BARTH, s.v., (qui considère N.-D. comme la paroissiale) ; elle est aussi citée in AM Colmar JJ C 230 (début du XVIe s. – cité d'après l'inv. ms.).

126) SALCH, 152, sans arguments.

127) AMS IV 95, 1 (anc. IV 26/18).

128) H. LEMPFRID in *Jahresberichte des Hagenauer Altertum-Vereines* 3, 1912, p. 58 ; F. A. SCHAEFFER in *Strassburger Neueste Nachrichten*, 19 nov. 1927.

129) ADHR H Ordre de Malte, Friesen 3/85.

Oberkirch : en 1347 est baillé un moulin *in Oberehnheimer bann ... inwendig Oberkirch an dem bühel* (traduit au XVIII^e siècle d'un original latin) ; en 1460, le même moulin est *apud castrum Oberkirch situm* (130) ; en 1465, l'aire de validité de la paix castrale d'O. commence *an der Bühelbrücken* (131).

Pfaffenheim (ou Rouffach ?) : en 1270, le couvent de Saint-Marc à Strasbourg cède à H. Burggraf von Sulzmatt ses biens *in Pfaffenheimere und Rufachere bennen*, dont *einen hof und einen buhel, die ouch Heime ... der Wasichere zeime erbi het*. Un lieu-dit *hinder den bühil* est attesté à P. en 1300 (132).

Reiningen : en 1438, les frères Thenye et Penthelin von Pfirt (Antoine et Pantaléon de Ferrette) se partagent les fiefs de leur défunt frère Ulrich : *item so gehört der bühel zu Reiningen mit den matten ... mir obgenant Thenye* (133).

Riedwihr : en 1420, Walter von Girsberg a en fief würtembergeois *den buhel zu Rietwilr und das holtze und die matten die daby ligent* ; en 1472, les mêmes biens sont en tenure (*erbe*) à Marquart zum Ruest (*buhel ... mit dem holtzlin darby, dem man spricht das Lohe und die Lohematten*) (134) ; en 1394, le fief était à Dietrich von Girsberg (135). Stoffel indique *die burg* à R. en 1316, mais je n'ai pas retrouvé sa source (136).

Schiltigheim : en 1407, deux chanoines de Lichtenberg doivent une rente *super colle cum domo sive castello ac orto ... sitis apud villam Schiltingheim*, près de la léproserie de Rotenkirche (137). *Collis* est l'équivalent latin de *Bühl*. Le château de Sch. – qu'il ne faut pas confondre avec Hegele, à Adelshofen – est souvent cité à partir de 1363 (138) ; sauf en 1407, il n'est jamais désigné comme motte. Mais une charte de 845, falsifiée au XII^e siècle, attribuée à Saint-Etienne de Strasbourg (seigneur foncier de Sch. par la suite) des droits à *Bothebur ... circa villam Skitingsdtbohél* (variante : *Bothebur et Skitingsdtbuel*) (139). *Bothebur* étant un habitat disparu près de Rotenkirche (140), *Skitingsdtbohél* (pour Schiltingsbühl ?) désignerait-il la motte de Sch. ?

Souffelweyersheim : le château, bâti avant 1286 par Hermann von Tierstein, trésorier du Grand Chapitre, était proche du moulin (141). Or le *Messischblatt* n° 3618 (Schiltigheim) de 1885 indique au Nord-Ouest du moulin, donc au Nord du village, un tertre contourné par une boucle du Mühlgraben,

130) AM Obernai DD 89.

131) J.M. GYSS, *Histoire ... d'Obernai*, 1866, I, p. 310.

132) SUB III 9 n° 30 (1270) ; H. BÜTTNER, *Sankt-Blasien und das Elsass*, 1939, p. 33 (1300) ; cf. STOFFEL, p. 81.

133) ADHR 2E 139/1/4.

134) ADHR E 384 & 354.

135) ADHR E 1039 (LUCK, *Annales Rappoltsteinenses* I) f° 313v ; cf. Ch. BONNET in *Annuaire de Colmar* 24, 1974/75, p. 149.

136) STOFFEL, p. 82, cite ADHR H Unterlinden 8 & 10.

137) AMS charte 1407 VI 9 (n° 262 de l'inv. ms. de Wittmer).

138) LEHMANN (n. 104), I, p. 136 ; F. EYER, *Regesten zu einer Territorialgesch. d. Herren v. Lichtenberg* (dactyl., aux ADBR & AMS), n° 409.

139) SUB I 20 n° 25 ; A. BRUCKNER, *Regesta Alsatie*, p. 331 n° 530.

140) HUMM, p. 89.

141) A. KOCHER éd., *Solothurnisches UB* III, p. 110 n° 180 (rég. : SUB IV/1 163 n° 269) (1286) ; ADBR 1 G 6/15 (*Mahlmühlen ... einseit neben dem Burggarten, anderseit der hoffstatt genandt*, 1630), référence aimablement fournie par J.M. Holderbach, que je remercie.

dont il ne reste plus trace aujourd'hui (142). S'il s'agit d'une motte, elle est d'un grand intérêt, puisqu'on peut à peu près la dater: Hermann von Tierstein, d'une famille suisse, est chanoine de Strasbourg depuis 1260 (143).

Soultz-sous-Forêts: lors d'un arbitrage entre deux cousins de Fleckenstein en 1356, on ne sait pas si *der buhel zu Bubeneck* est alleu ou fief (144); en 1363, il est à nouveau question du *Bull zu Sultze genant Bubenecke* dans un arbitrage entre les mêmes (145). En 1603, des poissons sont mis *in den runden Behelter an Buben Eck zue Sultz* (146). Bubeneck n'est en aucun cas identique au château des Fleckenstein à Soultz, mais reste à localiser.

Steinsoultz: la tradition locale interprète comme ancien château un grand tertre près du moulin (147): à vérifier!

Stotzheim: un plan du XVIII^e siècle montre, juste à l'Est du château de Grünstein, l'emplacement de l'ancien château, ovale et entouré d'un large fossé d'eau (148). Il est fort probable qu'il s'agisse d'une motte, et que le nouveau château occupe l'emplacement de sa basse-cour.

Sundheim (village disparu près de Rouffach): en 1348 sont mentionnées des vignes *nebent der von Unterlinden gasse uf dem Turnreine* (149). Or *rein* peut désigner une motte (voir *supra*, Fegersheim).

Vauthiermont: la carte de Régemorte situe en lisière Ouest du village une grande motte ronde entourée d'un fossé sec (150). A vérifier!

Vieux-Ferrette: *Alten Pfirdt der Büchel mit graben und Gartten* a été acheté par Hans Ulrich von Pfirt (de Ferrette) à Heinrich et Peterman von Eptingen avant 1396 (151). L'a-t-il rebâti? Toujours est-il qu'en 1420, Friedrich von Hattstatt et sa femme Suse von Pfirt sont en état de vendre une rente de 18 florins sur leur *vestin genant Altenphirt* (152). En 1445, *Alten Pfirt ... das wyerhus* est pris par les Bâlois (153). Le plan cadastral de 1826 indique un lieu-dit *Schlossgarten* derrière le chœur de l'église actuelle (l'ancienne église était un peu plus au Sud-Ouest).

Wasselonne: un arbitrage de 1292 condamne Symund von Geroldseck à rembourser à Anselm Vogt von Wasselnheim (de Wasselonne) *allen schaden, den er ime getan het an dem buhele und an dem gebuwe zu Wasselnheim* (154).

142) L'emplacement (verger et jardins) forme un plateau sans relief marqué, dominant les prés du bord de la Souffel; un habitant âgé, qui y a son jardin, n'a pas souvenir d'un tertre aplani.

143) *Soloth. UB* (n. 141) II p. 101 n° 167; SUB IV/1, p. 137 n. 4.

144) GA B I 5/7 (orig.); AMS III 168/9 (copie du XV^e s.).

145) GA C2 (*Kopialbuch A*) f° 170r.

146) M.L. CUNZ, *Der Wasgenwald I*, 1967, p. 237 cite ADBR E 2651.

147) F.J. FUES, *Die Pfarrgemeinden des Cantons Hirsingen*, 1879, p. 156.

148) ADBR E 600.

149) WALTER, *Rufach* (n. 85), I, p. 171.

150) Cf. n. 22 (carte du Sundgau en une seule grande feuille).

151) AM Mulhouse, Scy-Ferrette, vol. 15 (Eptingen 1), f° 1.

152) GLAK 69 von Rotberg n° 720; SCHERLEN, p. 337.

153) A. BERNOULLI éd., *Basler Chroniken IV*, p. 184 (cf. aussi V, p. 274).

154) AN K 2340/1 n° 10 (11); publié in Fr. WILHELM éd., *Corpus der altdeutschen Originalurkunden bis 1300*, II, p. 760 n° 1627 (avec une fausse cote).

Cette motte n'est pas le château des XIV-XVIIe siècles, qui est l'ancien cimetière fortifié (155).

Wattwiller: Stoffel y mentionne un *Buhel* d'après le livre de fiefs de Murbach qu'il date de 1250, et qui est en fait du XIVE siècle (156).

Werde (Woerth/Ill): selon Sitzmann, il reste du château un bâtiment Renaissance "sur une butte artificielle entourée d'un large fossé" (157). Le plan cadastral de Matzenheim (1840) montre, entre l'Ill et le Mühlgraben, un fossé en demi-ovale qualifié de *Fischweiher*.

Weyersheim: un site fossoyé a été repéré rue du château, en lisière Sud-Est du village. Reste à prouver qu'il s'agit d'une motte (158).

Wihr-en-Plaine: le château est aux Nibelung dès avant 1390 (159); en 1426, il est cité comme *die burg ze Wiler, als witt der burgrein begriffen hat* (160): *rein* signifie-t-il ici "motte" ou "circonvallation"? En 1388, il est question de terres *uffe dem buhel et nebent dem buhel* à côté du chevalier Hetzel Nibelung, mais à la limite des bans de Wihr et d'Andolsheim (161), donc en un tout autre site que celui du château, qui est en lisière Ouest du village.

Wolfisheim: en 1398, des témoins confirment que, quinze ans auparavant, Claus von Kageneck a donné à son fils Claus *ein hus ... gebuwen uff eime Bühel in dem dorffe zu Wolfesheim gelegen, und den selben Bühel mit graben, hovestetten*, etc. (162). En 1424, les fils de Claus le jeune vendent *den Bühel mit eime huse daruff gebuwen* à l'écuyer Hans Weiss(lin) de Fribourg, qui le revend en 1431 à Johann Zorn-Lappe (163).

Wolfskirchen: en 1429, une enquête établit que le comte de Saarwerden possède *ein hof in dem dorff zu Wolffskirchen, genandt der Bühell; daruf möge er gericht und jahrding halten, alls das ie und ie von alters herkommen ist ... dann die gerichte hohe und nider zu Wolffskirchen auswendig etters eines graven von Sarwerden seindt* (164). Le litige qui provoque cette enquête porte sur la justice *inwendig etters*; il semble qu'elle appartienne aux Vinstingen et aux Lützelstein (Fénétrange et La Petite-Pierre) partout, sauf sur la motte; celle-ci serait donc à l'intérieur de la clôture du village (*etter*). Avec le *pühel* de Battenheim – dont il n'est pas prouvé qu'il soit vraiment une motte – c'est le seul cas où nos sources (165) attestent un rapport entre la motte et l'exercice de la justice.

155) *Pays d'Alsace* 58-59, 1967/2-3 (n° spécial sur Wasselonne), p. 11-14, 17-19 et passim.

156) STOFFEL, p. 582; sur la datation de sa source cf. Chr. WILSDORF in *Bull. Philol. & Hist.*, 1967, p. 315.

157) E. SITZMANN, "Un castel féodal ou le château de Werde et ses propriétaires", in *Revue Cathol. d'Alsace* NS 25, 1906, p. 581 (et à part).

158) *Etudes médiévales* (suppl. archéol. à *Pays d'Alsace*) 3, 1985, p. 153-157.

159) RUB II 274 n° 323.

160) RUB III 236 n° 449; SALCH, p. 122 n° 130 s'est complètement mépris sur ce texte.

161) ADHR H Unterlinden 10/6.

162) AMS IV 105 A.

163) AMS chartes 1424 VIII 17 & 1431 XII 22 (n° 1001 & 1457 de l'inv. ms. de Wittmer).

164) H. W. HERRMANN, *Geschichte der Grafschaft Saarwerden I*, 1957, p. 351; cf. II, 1959, p. 235.

165) Je n'ose parler ici de sources alsaciennes, l'Alsace Bossue étant en Lorraine jusqu'en 1793.

C) Quelques remarques générales

Critères

A quelles conditions peut-on considérer comme une motte un site qu'aucune source ancienne ne mentionne comme tel et qui ne présente plus de vestiges univoques? A cette question, J. Burnouf répond implicitement de façon très optimiste. Je serais plus sceptique, en particulier dans les quatre cas suivants:

– Quand un érudit local mentionne un tertre, même entouré d'un fossé, ou un tumulus, même un dont la fouille "n'a rien donné".

– Quand l'enceinte d'un château, ou les limites de la parcelle qu'il occupait, ont une forme proche du cercle: à ce compte, la moitié des cimetières fortifiés seraient des mottes (166), ainsi que, par exemple, Murols ou Castel del Monte!

– Quand la seule source est une carte ancienne ou un plan cadastral. Cartographes et géomètres ne sont pas des archéologues. C'est surtout des arpenteurs du XVIII^e siècle qu'il faut se méfier: il n'est pas toujours facile de voir où s'arrête chez eux la représentation réaliste, et où commencent les signes conventionnels. Pour ce qui est des plans dits de l'Intendance (vers 1760), deux exemples suffiront à montrer les limites de leur fiabilité: sur les deux versions de celui de la "cense de Breittenheim", le plan du château est nettement différent (167); sur celui du finage de Soultzbach (168), Schrankenfels et Haneck – deux châteaux de montagne – sont figurés d'une façon qui évoque irrésistiblement une motte! Bien que nettement plus digne de confiance, la carte de Régemorte est elle aussi sujette à caution, comme le montrent les divergences entre les deux versions conservées pour le Sundgau. C'est ainsi qu'à Vauthiermont, là où l'une figure une motte ronde, l'autre indique une enceinte (?) rectangulaire. Je suppose que la première est réaliste et la seconde symbolique, mais on peut être d'un autre avis.

– Enfin, un toponyme seul ne constitue pas non plus une preuve suffisante – surtout pas *Halde*, qui à ma connaissance n'a jamais désigné une motte; même *Bühl*, et *motte* en roman, ne qualifient le plus souvent que des reliefs naturels (169), *Bühl* parfois aussi des ouvrages de main d'homme à but non militaire (170). Un endroit appelé *Bühl* ou *motte* par une source ne peut être considéré comme une motte castrale que si le contexte y autorise: par exemple s'il est tenu en fief, entouré d'un fossé, ou accompagné d'une basse-cour. Au total, si l'on récuse les indices discutés ci-dessus, c'est une bonne

166) Il est arrivé à J. Burnouf de s'y tromper: voir Bourgheim et Dossenheim; je ne crois guère non plus à la motte qu'elle voit à l'emplacement du cimetière de Heiteren, mais ici je n'ai pas de preuve.

167) ADBR C 562/249 bis.

168) ADHR C 1174/4, reproduit in SALCH, p. 292.

169) Sur *Bühl* cf. supra sous Ottonsbühl et n. 65; sur *motte* cf. AFFOLTER *et alii* (n. 35), p. 9: 13 sites d'habitat fortifié pour plus de cent toponymes en *motte* dans la moitié Nord de la Franche-Comté!

170) Deux *ufgeworfen buhel* marquent la limite des droits de parcours de la commune de Vendenheim selon un arbitrage de 1490: ZGO 8, 1857, p. 167.

soixantaine de mottes qui est à rayer du catalogue (171), ou du moins à reléguer pour l'instant sur une liste supplémentaire de sites susceptibles d'avoir été des mottes (172). Il me paraît en tout cas imprudent de les retenir pour les tableaux et les comptages sur lesquels se fonde l'étude synthétique.

Vocabulaire (p. 12-13)

Le vocabulaire castral des sources alsaciennes sera étudié plus en détail dans un article à paraître (173). On se contentera ici d'indiquer que *veste* (en latin *munitio*) est un terme très général, désignant toutes sortes de fortifications (grands et petits châteaux, villes et cimetières fortifiés), que *halde* signifie toujours "pente, versant" et jamais "terrassement", que *hag* désigne soit une haie, soit un bosquet, mais jamais une motte, et qu'en revanche il faut garder un oeil sur *rein*, qui désigne un talus, naturel ou non, et parfois aussi une motte, et peut-être aussi sur *le(h)*, "tertre (funéraire ou non)".

Typologie (p. 8, 17)

La notion de maison-forte est entretemps l'objet d'une large discussion, dans laquelle J. Burnouf et moi avons mis notre grain de sel (174). Celle de tour d'habitation a été étudiée par H. Hinz et, d'un point de vue alsacien, par Th. Biller (175).

Châteaux et habitats disparus (p. 22-23)

La disparition d'un village n'est pas un événement, mais un processus, d'où la difficulté de la repérer dans les textes et de lui assigner une date. On s'aperçoit d'ailleurs de plus en plus qu'il en va de même de la disparition d'un

171) Altenach, Balgau/Leyhübel, Banvillars, Bischwiller/Tiefental, "Blotzheim"/Liesbühl, Bourgheim, Breitenheim, Brünighofen, Courtelevant, Dehlingen, Dieffenthal/Lisbühl, Dorlisheim/St. Johann, Dornach, Dossenheim/Zinsel, Eguisheim, Ellbach, Friesen/Goldigberg, Gueberschwihr/Nortgasse, Guebwiller/Burgstall, Halde, Heiligenstein, Heimsbrunn, Heiteren, Herbitzheim, Hüttenheim/Husenbourg, Ichtratzheim, Ingersheim, Isch(en), Kastelberg/Ramprechtsau, Keskastel, Koestlach/Kugele, Lauw, Malmerspach, Marmoutier, Mauchenheim, Mollau, Osthause, Ottonsbühl, Pfstatt, Ratzwiller, Réchésy, Reichshoffen, Reutenbourg, Ruchelbourg, Ruemersheim/Burghofen, Ruschburn, Hausen pr. Schweighausen, Seltz, Staffelfelden, Truchtersheim, "Ungersheim"/Bittingheim, Urcerey, Usspan/Saverne, Lutterbacherhof/Voellendingen, Wangen, Weiterswiller, Wilwisheim, Erlach/Windsbühl, "Wissembourg"/St-Rémy, Woerth, Zillisheim, Biss; on pourrait ajouter ou supprimer l'un ou l'autre nom sur cette liste, fondée sur le catalogue principal de la thèse (130 sites). Comme J. Burnouf dit elle-même (p. 4) n'avoir que 87 mottes sûres, le désaccord ne porte ici que sur une vingtaine de sites.

172) Cette liste existe dans la thèse, mais ne comprend que 4 sites.

173) J. BURNOUF & B. METZ in *Bull. hist. de la ville de Mulhouse*.

174) M. BUR éd., *La maison-forte au Moyen Age* (Table ronde, Nancy 1984), Paris, 1986, 345 p.; contient notamment: J. BURNOUF & B. METZ, "Sic et non. Points de vue contradictoires sur les maisons-fortes en Alsace à partir de l'exemple de Mittelhausen", p. 153-162.

175) H. HINZ, *Motte und Donjon. Zur Frühgeschichte der mittelalterlichen Adelsburg*, 1981, 164 p. – Th. BILLER, *Die Burgengruppe Windstein und der Burgenbau in den nördlichen Vogesen. Untersuchungen zur hochmittelalterlichen Herrschaftsbildung und zur Typenentwicklung der Adelsburg im 12. & 13. Jh.*, Köln, 1985, chap. 5.2: Die Turmburg als Frühform der hochmittelalterlichen Adelsburg im 11.-12. Jh., p. 251-72.

château (176). Les réflexions développées p. 23 peuvent être illustrées par un exemple badois (177): c'est à partir du moment où il est doté d'un château que le village de Zimmern (près d'Eppingen, en Kraichgau) décline, pour bientôt disparaître.

Chronologie (p. 34-35)

A plusieurs reprises et à juste titre, J. Burnouf insiste sur l'écart entre date de construction et date de première mention. Mais la seconde donnée, si insuffisante soit-elle, est la seule dont on dispose: il n'y a en Alsace *aucune* motte dont on connaisse la date d'érection avec tant soit peu de certitude.

A plusieurs reprises et à juste titre, J. Burnouf éprouve le besoin de regrouper ses données de façon clairement lisible, et pour cela les présente sous forme de tableaux, avec une colonne consacrée à la datation. Dans cette colonne, faute de mieux, elle inscrit la première mention de ses mottes. C'est ici que je crois déceler deux dérapages:

1. Quand un site n'apparaît jamais dans les textes, elle lui attribue parfois une datation *estimée*, sur des critères soit historiques, soit archéologiques (178): dès lors, les données de la colonne "datation" ne sont plus homogènes, ni comparables entre elles.

2. En commentant son tableau, J. Burnouf perd parfois de vue la nature des dates qu'elle y a inscrites, et c'est ainsi, par exemple, qu'elle en vient à écrire (p. 29) que sur 24 mottes situées à l'écart d'un village, 7 sont construites avant et 17 après 1300, alors que le tableau dont elle tire cette affirmation montre seulement que 17 de ces mottes ne sont pas *mentionnées* avant 1300 – ou encore (p. 35) que "c'est entre 1300 et 1400 ... que se situe le maximum de la production de châteaux à motte" – en fait le maximum de la production de premières mentions, qui à mon sens tient uniquement à la multiplication des sources.

C'est donc sur un raisonnement bancal que repose la thèse du caractère tardif, voire attardé de la majorité des mottes alsaciennes. Pourtant Joëlle Burnouf fait une remarque très juste et qui, si l'on en tire toutes les conséquences, conduit à la thèse opposée: "le terme de *Bühl* apparaît quand le château a disparu" (p. 16). En effet, un château sur motte *habitable* est régulièrement appelé *castrum*, *veste*, *hus*, etc., comme n'importe quel autre château: c'est ainsi que Butenheim et Wittenheim, occupés jusqu'au XVIIe siècle, ne sont jamais désignés comme *Bühl*. Un *Bühl* n'est finalement qu'un cas particulier de *Burgstall*, c'est-à-dire d'"emplacement de château"; et de même qu'un *Burgstall* désigne en général l'emplacement d'un château abandonné, mais parfois aussi la parcelle occupée par un château existant, voire en projet, ainsi *Bühl* désigne-t-il le support d'un château parfois conservé, mais presque toujours disparu. Le bas prix de vente de certains *Bühle* ne peut

176) Cf. *Château-Gaillard* 12, 1985, vol. consacré à la fin des châteaux.

177) A. SCHAEFER, "Die Wüstung Zimmern auf Gemarkung Stebbach" in *ZGO* 117, 1969, p. 367-74 (ibid. p. 357-66 rapport de fouille de D. LUTZ & G.P. FEHRING).

178) Ces critères n'apparaissent pas sur les tableaux, mais en général dans le vol. 1 (catalogue) de la thèse.

que le confirmer (179). Dès lors, si c'est au XIV^e siècle qu'apparaît le plus grand nombre de *Bühle*, cela signifie qu'à cette époque un grand nombre de châteaux sur motte sont déjà abandonnés; l'absence de mentions antérieures s'explique sans doute par le fait que leur abandon – et à plus forte raison leur construction – sont antérieurs à la grande inflation de textes qui débute dans la deuxième moitié du XIII^e siècle.

Constructeurs et possesseurs (p. 35-36)

Dans le meilleur des cas, le possesseur de la motte est connu à partir de sa première mention; mais celle-ci, on l'a vu, peut être postérieure de plusieurs siècles à la construction du château; entretemps les possesseurs ont pu changer plusieurs fois. C'est ainsi qu'en 1321, la motte de Brumath émerge de l'obscurité, déjà abandonnée, aux mains d'un *Burgmann* landgraviaux: a-t-elle été érigée par ses ancêtres, ou par ceux des landgraves? L'an d'après, la motte de Wittenheim apparaît aux mains des Hus, mais il y a des raisons de croire qu'elle a été bâtie au XII^e siècle par un chevalier de Wittenheim – ou par un comte de Frohburg, qui sait (180)? Bref, nous ne connaissons jamais sûrement le *premier* occupant du château; encore celui-ci n'est pas forcément le constructeur: d'un château tenu par un chevalier en fief d'un grand seigneur, on ne sait jamais *a priori* s'il a été bâti par le premier (ou ses ancêtres) ou par le second (ou ses ancêtres). Le premier a pu en faire oblation au second pour s'assurer sa protection, tout comme le second a pu en confier la garde au premier. Et qui nous assure qu'un rapport féodal qui – c'est le cas général – n'apparaît dans les textes qu'au XIV^e, voire au XV^e siècle, est aussi ancien que le château? Il y a assez de forteresses dont on peut prouver qu'elles n'ont quitté l'état allodial qu'à un âge avancé (181). Bref, le légitime souci de connaître les constructeurs se heurte au silence des textes, et il faut mesurer les conséquences de cette aporie: nous ignorons pour l'instant du tout au tout si la majorité des nombreuses mottes alsaciennes a été bâtie par la haute noblesse ou par la petite aristocratie (d'origine généralement ministérielle). Or, selon la réponse, c'est toute l'histoire de la seigneurie banale, de l'aristocratie, du pouvoir en Alsace du XI^e au XIII^e siècle qui change de visage.

En ce qui concerne les possesseurs, nous sommes moins mal renseignés – du moins pour les époques postérieures. Mais ici, la difficulté est de trouver des critères de stratification sociale qui restent valables pendant toute la période d'occupation de nos châteaux – période au cours de laquelle disparaissent les ministériaux et apparaissent les écuyers, tandis que le titre de *dominus* se dévalue et que noblesse et chevalerie changent considérablement de contour. Finalement, la seule césure qui reste à peu près valide du XI^e au XVI^e siècle est celle qui sépare la haute et la petite aristocratie. Outre les comtes, la première comprend jusqu'au milieu du XIII^e siècle les *nobiles* ou

179) Wirichsbühl, à Geudertheim, est vendu pour 11 livres en 1390 (n. 116); la même année, la moitié du *Burgbühel* de Stundwiller est vendue pour 8 livres: Staatsarchiv Darmstadt D 21, 8/3 (*Winsteiner Kopialbuch*), f° 33v; LEHMANN (n. 104), II, p. 78.

180) Sur les Frohburg à Wittenheim cf. *Soloth. UB* (n. 141) I 137 n° 242 & 143 n° 254 (cf. *RBS* I 686, 730).

ingenui (*Edelfreie*), plus tard les *herren* par opposition aux *ritter und knechte* qui – en grande partie descendants de ministériaux – forment le *Niederadel* du Bas Moyen Age (182). Dans ces grandes lignes, cette hiérarchie est claire, surtout après 1250. Pour la période antérieure, il reste des zones d'ombres, dans lesquelles une meilleure connaissance des châteaux de plaine (et surtout des mottes, qui ont des chances d'en représenter la première génération) pourrait projeter quelque lumière, en révélant que certains personnages de rang supérieur aux ministériaux, mais assez obscurs, et que jusqu'ici l'on a volontiers classés comme "chevaliers libres" ou "seigneurs de village" sont en réalité des "châtelains de plaine", de même niveau social que les "châtelains de montagne" que sont la plupart des *Edelfreie* jusqu'ici répertoriés (Rappolstein, Hohnack, Ortenberg, Ringelstein, Geroldseck, Greifenstein, etc.). Des familles comme les Koestlach, les Larg, les Steinbrunn, les Spechbach ou les Wittenheim seraient susceptibles d'entrer dans cette catégorie sous-estimée.

Conclusion

Les recherches d'archives et de terrain n'arrêtent pas de faire apparaître de nouvelles mottes; inversement, le réexamen de la documentation peut conduire à en rayer l'une ou l'autre du catalogue. Une nouvelle synthèse des données textuelles et archéologiques ne tardera pas à devenir nécessaire. Elle diminuera d'autant moins le mérite du travail pionnier de J. Burnouf qu'elle a toujours su entourer ses conclusions des précautions nécessaires et qu'elle a été la première, non seulement à découvrir les mottes d'Alsace, mais aussi à insister sur la nécessité de nouvelles recherches à leur sujet.

Les mottes étant un sujet interdisciplinaire, c'est d'une synthèse interdisciplinaire qu'elles devront faire l'objet. En effet, un archéologue médiéviste, aujourd'hui, n'est plus nécessairement historien: c'est la conséquence inéluctable du développement et de l'autonomie atteints par l'archéologie médiévale. De ce fait, à moins d'avoir acquis auparavant une véritable formation d'historien (183), l'archéologue a le choix (184) entre s'assurer la collaboration d'un homme du métier, ou s'improviser historien lui-même (185). Inutile de souligner que la première solution est infiniment préférable; mais elle

181) En 1271, les Ferrette font oblation à l'évêque de Bâle des châteaux de Ferrette (cité en 1100), Soyhières (cité au XIIe s.), Loewenberg (remontant au Xe/XIe s. d'après sa fouille), Morimont (cité en 1243), Liebenstein (cité en 1218), Altkirch (antérieur à 1215), Hohnack (cité au XIIe s.) et Wineck (remontant au début du XIIIe s. d'après sa fouille): THOMMEN (n. 61) I 48 n° 82. Ce n'est qu'en 1700 que les Andlau font oblation à l'évêché de Strasbourg de la moitié du château (depuis longtemps ruiné) de Spesburg: ADBR G 546 & J Andlau 513.

182) Une bonne bibliographie de ces questions se trouve dans V. RÖDEL, *Reichslehenswesen, Ministerialität, Burgmannschaft und Niederadel*, 1979 (voir en part. le chap. 4).

183) J'entends par là d'avoir acquis la *pratique* de la recherche historique, ce qui est bien autre chose que d'avoir fait des études d'histoire!

184) Choix souvent purement théorique – mais ceci est une autre histoire.

185) L'ouvrage cité n. 35 donne un exemple édifiant des résultats d'une telle improvisation.

suppose résolu le contentieux entre l'histoire – discipline "installée", donc impérialiste – et l'archéologie – discipline non encore établie, donc revendicative: l'historien qui prétend confiner l'archéologie dans le statut de science auxiliaire n'est pas plus tolérable que l'archéologue qui prétend ravalier l'historien au rang de fournisseur de documentation. La coopération ne peut fonctionner que sur un pied d'égalité, chacun discutant les résultats de l'autre et la synthèse finale naissant d'une élaboration commune (186).

186) A la relecture, je constate que les mottes de Chésau-Martin et de Frais devraient figurer au chapitre A, car elles figurent déjà dans la thèse de J. Burnouf. Je la prie de m'excuser.

Sigles et titres abrégés

- AAEB Archives de l'ancien évêché de Bâle à Porrentruy
 AD J.D. SCHOEPFLIN, *Alsatia Diplomatica*, 2 vol. 1772-75
 AM Archives Municipales
 AMS Archives Municipales de Strasbourg
 AN Archives Nationales à Paris
 ASHS Annuaire de la Société d'Histoire Sundgauvienne
 BARTH M. BARTH, *Handbuch der elsässischen Kirchen im Mittelalter*,
 (Archives de l'Eglise d'Alsace, 27-29), 1960-63
 BMHM *Bulletin du Musée historique de Mulhouse*
 BSIM *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*
 EA *Encyclopédie de l'Alsace*, 12 vol. 1982-1986
 GA Familienarchiv Gayling von Altheim, Schloss Ebnet, Breisgau
 (autrefois déposé aux AM Fribourg-en-Br.)
 GLAK Generallandesarchiv Karlsruhe
 HU R. MAAG éd., *Das Habsburgische Urbar*, 2 vol. 1894-1904
 (Quellen zur Schweizer Geschichte XIV & XV/1-2)
 HUMM A. HUMM, *Villages et hameaux disparus en Basse-Alsace*, 1971
 MGH SS *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*
 RBS P. WENTZCKE, A. HESSEL & M. KREBS, *Regesten der Bischöfe
 von Strassburg [bis 1305]*, 2 vol. 1908-1928
 RUB K. ALBRECHT éd., *Rappoltsteinisches Urkundenbuch 759-1500*,
 5 vol., 1891-99
 SALCH Ch.L. SALCH, *Dictionnaire des châteaux de l'Alsace médiévale*,
 1976
 SCHAEDELIN F. SCHAEDELIN, "Répertoire des titres féodaux concernant les
 localités du Territoire de Belfort de 1274 à 1674", in *Bull. de la
 Société Belfortaine d'Emulation* 49, 1935, p. 43-141
 SCHERLEN A. SCHERLEN, *Die Herren von Hattstatt und ihre Besitzungen*,
 1908
 SUB W. WIEGAND et alii, *Urkundenbuch der Stadt Strassburg*, 7 vol.,
 1879-1900
 WERNER L.G. WERNER, "Les villages disparus de la Haute-Alsace", in
BSIM 1914, 1919 & 1921 (et à part, 1921)
 ZGO *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*